

La correspondance entre le Conseil de Marine à Paris et l'intendant de Rochefort, conservée au Service historique de la Défense, offre un angle de vue inédit sur la politique coloniale de la Régence

Par Aurélien Bernard

La politique de soutien aux colonies par le port de Rochefort

L'histoire de la Nouvelle-France est particulière à plus d'un titre. A la fois proche et éloignée de notre histoire «métropolitaine», elle recouvre des sujets variés ; vastes sur le plan chronologique, thématique ou même spatial tandis que son empreinte au sein de la région Poitou-Charentes est à la fois forte et méconnue. Des pans entiers de cette histoire sont «sous-exploités». Ainsi, l'étude de la poli-

tique de soutien aux colonies par le port de Rochefort au début de la paix de Trente ans (1713-1744) permet de comprendre et d'expliquer la complexité de la situation de la Nouvelle-France sous la Régence (1716-1723).

Pour cela, il faut évaluer et comparer avec le plus de précision possible le nombre et le type de décisions prises par le Conseil de Marine, organisme ayant en charge la gestion des colonies du royaume. Dans sa correspondance, le Conseil désigne la Nouvelle-France par diverses appellations comme le Canada, l'île Royale, Louisbourg, la Louisiane et le terme «Québec» tandis que les îles à Sucre désignent les colonies de Cayenne, Fort Royal, la Guadeloupe, Grenade, les îles du Vent, la Martinique et Saint-Domingue. La source ayant permis cette étude est la correspondance entre le Conseil de Marine à Paris et l'intendant de

l'arsenal de Rochefort, François de la Blasche, sieur de Beauharnois. Ces courriers contiennent les ordres et instructions permettant d'assurer le soutien des colonies du royaume. Ces archives, conservées au département Marine du Service historique de la Défense à Rochefort, offrent un angle de vue inédit, dans la mesure où elles demeurent l'expression administrative de la politique coloniale sous la Régence. En outre, en cette période de paix, l'arsenal de Brest délègue une grande part de ses activités à l'arsenal charentais qui devient alors le principal outil d'application de la politique coloniale. Cette correspondance ministérielle nous éclaire donc sur les véritables ambitions de la Régence en matière de soutien aux colonies.

QUESTION DE MÉTHODE

Pour pouvoir «quantifier» le soutien à une colonie ou à une autre, et ainsi dessiner la politique coloniale vis-à-vis de la Nouvelle-France durant la Régence au travers de simples lettres au contenu souvent dense et varié, il a fallu créer de toute pièce un outil informatique permettant de rassembler, classer, quantifier et identifier les informations contenues dans ces mêmes courriers : les périodes, les thèmes, les objets ou encore les affaires évoquées (environ trois cents courriers en sept années soit un à deux par semaine). Une fois cet outil mis au point, il devenait possible de comparer les envois de munitions, de civils, de troupes, de vivres ou même d'argent vers les différentes colonies en fonction de diverses périodes et selon des critères très précis comme les destinataires d'un envoi, les quantités de marchandises envoyées à chaque colonie, la date des courriers, la nature de l'affaire, le

Aurélien Bernard a soutenu en 2006 à l'Université de Poitiers un mémoire de master 1 (dir. Thierry Sauzeau) : *A-t-on voulu relever la Nouvelle-France ? La politique de soutien aux colonies par le port de Rochefort au début de la paix de Trente ans, vue à travers la correspondance ministérielle, 1716-1723*. Il a participé à la création du CD-Rom et du dossier en ligne liés à l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France.



J.-L. T.

temps nécessaire à l'intendant pour traiter une affaire, ainsi que le coût de chacune de ces opérations.

Ces éléments, une fois classés, étudiés, comparés et corrélés avec d'autres lectures permettent de *dessiner* le soutien de la métropole pour chacune de ses colonies à une période où le royaume de France pansait des blessures accumulées durant la fin du règne de Louis XIV.

Or, après ce dépouillement et une étude minutieuse de toutes les données contenues dans chacune des lettres du Conseil de Marine entre 1716 et 1723, de nombreuses surprises sont apparues.

DES COLONIES DANS UN GRAND BESOIN

Il existe bien sûr de nombreux courriers traitant de l'envoi pur et simple de matériel de guerre vers les colonies du royaume. Dans un courrier daté de l'année 1722 (1 E 101 p. 609), il est demandé à l'intendant de Rochefort de préparer pour les troupes de l'île Royale l'envoi de 24 canons de calibre 24, 24 affûts de canons, autant de refouloirs et de cuillères, 50 gardes feux ainsi que 6 bourses, 100 cornes à

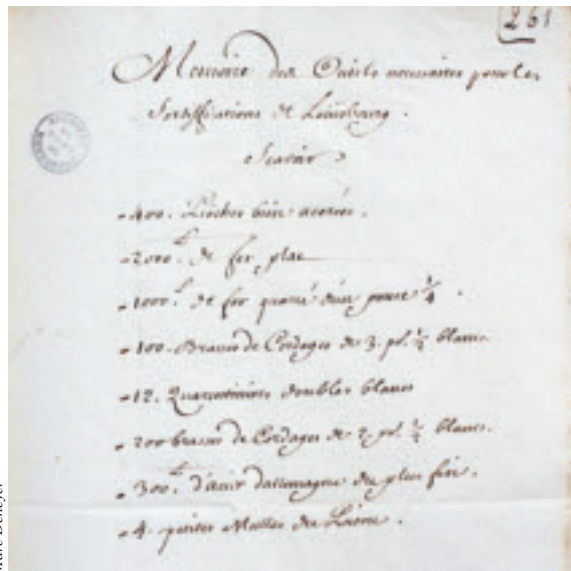
dizaines de milliers de clous, des cuillères, des chemises, du fil ou encore des peignes. La même année, un autre courrier signale l'envoi de 100 plumes, 60 rames de divers papiers (1 E 90 p. 81 à 109). En 1721, 4 mules destinées à activer les soufflets d'une forge sont envoyées à Louisbourg (1 E 96 p. 261). Les sources ne précisaient pas si ces animaux étaient arrivés vivants en Nouvelle-France...

En 1723, les autorités ordonnent à l'intendant de faire

Vue aérienne de Rochefort. Toutes les maisons du centre sont alignées sur rue conformément au règlement édicté par l'intendant Michel Bégon. En haut à droite, la Corderie royale.



Michel Bernard



Marc Deneyer

amorce, 30 pinces de fer et 100 épinglettes. Le même matériel est demandé la même année pour 24 canons de calibre 36. En théorie donc, en 1722, l'île Royale reçoit 48 canons et tout le matériel nécessaire pour la seule citadelle de Louisbourg.

Au XVIII^e siècle, le soutien de la Nouvelle-France passe également par l'envoi de produits beaucoup plus basiques et parfois inattendus. En effet, tout manque au quotidien. Paris envoie donc d'interminables listes d'objets hétéroclites présentés sans aucun classement. En 1718, entre les armes et les munitions, la garnison de l'île Royale reçoit (encore une fois en théorie) de l'eau-de-vie, du savon marbré, des biscuits, du lard, du vinaigre, des lampes de fer, de l'acier «d'Allemagne», des peaux de chèvre à tambour, des marmites, des aiguilles à coudre, des

parvenir au plus vite à Louisbourg de quoi vêtir les soldats, soit 300 vestes, chapeaux, culottes et paires de bas ; 600 chemises, et autant de cravates et de paires de souliers (1 E 99 p. 696).

Entre 1716 et 1723, les colonies d'Amérique du Nord sont toujours dans le plus grand besoin.

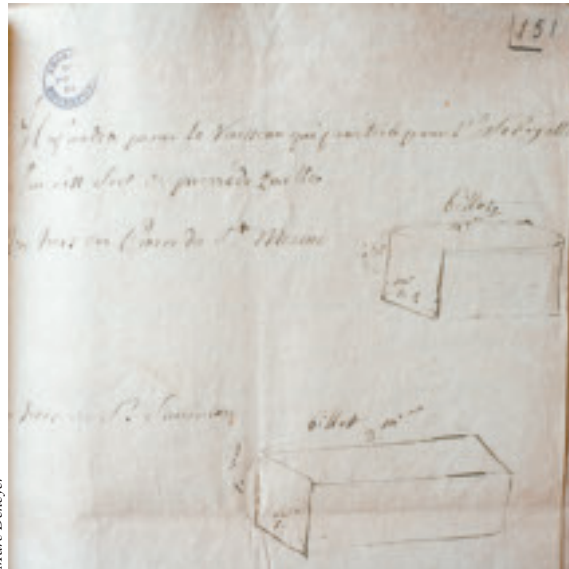
Le soutien aux colonies est un travail long, compliqué à organiser et coûteux ; toutefois, les autorités du royaume semblaient avoir à cœur de *relever* la Nouvelle-France. De 1716 à 1720, elle est mentionnée dans 38 % des affaires citées dans les courriers relatifs aux colonies ; ce chiffre passe même à 65 % entre 1720 et 1723.

Dans le même ordre d'idée, l'étude de l'utilisation qui était faite de l'argent envoyé au port de Rochefort pour les colonies est un indicateur relativement fiable du soutien réel des autorités envers ces colonies.

Entre 1716 et 1720, 18 % des dépenses de l'arsenal concernent la fourniture de matériel pour la Nouvelle-France contre 11 % pour les îles à Sucre. Les autorités du royaume semblaient donc donner clairement plus de moyens à la Nouvelle-France. Or, si les îles perçoivent moins d'aides, il n'en reste pas moins que

«Mémoire des outils nécessaires pour les fortifications de Louisbourg», 1718, où sont mentionnées les «4 petites mulles du Poitou». (SHD Rochefort, 1 E 96 p. 261).

Dessins de pierres de taille des carrières de Saint-Même et de Saint-Savinien dans une lettre du ministre de la Marine à l'intendant de Rochefort, 13 février 1725. SHD Rochefort (1 E 105 p. 151).



Marc Deneyer

Page de droite : Carte de l'entrée de la Charente et environs de Rochefort, in *Le Petit Atlas maritime. Recueil de cartes et plans des quatre parties du monde en cinq volumes*, par Jacques-Nicolas Bellin, ingénieur de la Marine, Paris, 1764. SHD Rochefort (R 112).

les aides perçues n'étaient probablement pas proportionnelles aux besoins réels de chaque colonie. Les îles à Sucre n'avaient pas de problèmes vitaux aussi importants que les colonies d'Amérique du Nord ; et pourtant, 11 % des dépenses de l'arsenal leur étaient encore octroyées au début de la Régence.

L'Etat dispose d'outils relativement efficaces pour venir en aide aux colonies. Les infrastructures de l'arsenal ont fait leurs preuves tout comme les réseaux d'approvisionnement, que ce soit à l'échelle nationale ou bien dans le Centre-Ouest atlantique. L'identification,

la quantification et la comparaison des divers envois de matériel, de vivres, de munitions et d'hommes sont la preuve de la force de cette volonté de voir la colonie se reconstruire. Cependant, le budget de la Marine, moteur des efforts du Conseil, n'a jamais été aussi bas sous Louis XIV. L'assemblée du Conseil de Marine n'a pas les moyens de mener sur le long terme une politique de soutien et de reconstruction. Cette dernière ne peut que parer au plus pressé et tenter de réagir face aux différentes demandes. A aucun moment elle n'est en mesure de proposer de solutions pour les problèmes de fond que sont le système institutionnel, l'état de la flotte, le niveau de son budget, le manque de soldats dans les colonies d'Amérique du Nord. Ce que l'on demande au Conseil de Marine, c'est de redonner à l'empire français une nouvelle force dans un contexte pour le moins difficile et avec des moyens limités. A la fin de la Régence, la situation des colonies américaines ne semble pas évoluer. Le Conseil de Marine parvient cependant à leur maintenir la tête hors de l'eau. Durant les huit premières années de la paix de Trente ans, la volonté de soutien de la Nouvelle-France par le Conseil de Marine n'a fait aucun doute. Malgré tout, les bases posées par cette politique coloniale n'étaient pas saines. Il semblerait que la stratégie du Conseil de Marine ait été de baser son renouveau sur des fondations d'édifices solides comme la citadelle de Louisbourg. Or, cette dernière est en constante reconstruction. A l'image de cette ville, les membres du Conseil de Marine n'ont pas semblé capables de fixer de nouvelles bases pour ces colonies. Si la Nouvelle-France n'est pas parvenue à sortir de la phase d'urgence de l'après-guerre, c'est faute de moyens et non pas de volonté. ■

Destination Champlain

Le Centre-Ouest atlantique a longtemps existé selon un axe Est-Ouest déterminé par ses cours d'eau. Les zones situées dans les terres fournissaient aux zones côtières produits et denrées par l'intermédiaire d'axes comme la Charente ou la Sèvre niortaise pour ensuite être expédiés dans le royaume ou dans le monde. Au XIX^e siècle se développe un axe de communication Nord-Sud, celui de la voie de chemin de fer reliant Bordeaux à Paris. Dès lors, des régions, constituées en partie par les quatre départements de l'actuel Poitou-Charentes et qui travaillaient ensemble, vont devenir concurrentes et «oublier» leurs anciennes relations. Aujourd'hui, le groupe de recherche Gerhico (Groupe d'études et de

recherches historiques du Centre-Ouest atlantique) de l'Université de Poitiers tente de redonner à cette histoire et en particulier celle de la Nouvelle-France la place qui est la sienne au sein de cet ensemble qu'est le Centre-Ouest atlantique. Parmi ces chercheurs, il faut mentionner feu Dominique Guillemet, professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, qui, le premier, savait montrer à ses étudiants toute la richesse et le potentiel d'une histoire encore trop peu connue par le grand public. Il aimait en particulier faire un test afin de démontrer à quel point l'histoire de la Nouvelle-France était liée au Centre-Ouest français sans que la plupart d'entre nous n'en aient conscience. Lors du tout premier cours sur l'histoire de

l'Amérique française, il aimait à demander à ses étudiants poitevins combien connaissaient le nom de Samuel de Champlain autrement que par le seul restaurant universitaire du campus de Poitiers qui porte le nom de l'explorateur. Ce test qui avait le mérite de piquer l'attention montrait aussi à quel point l'un des personnages les plus célèbres de cette histoire était mal connu y compris chez des étudiants d'histoire de deuxième année...

Cependant, le dynamisme des universités de Poitiers et de La Rochelle dans ce domaine a permis à de nombreux étudiants de se lancer dans divers travaux de recherche afin de continuer à affiner les contours d'une histoire encore floue pour le grand public. A. B.



CARTE DE L'ENTREE DE LA CHARENTE
et Environs de Rochefort
Echelle d'une Lieue Commune
1 L.



